

## LETTER TICE N°1 - AOUT 2016

Ce courrier se propose de vous apporter quelques informations de rentrée concernant le service informatique au lycée Paul Langevin.

### **SITE INTERNET**

Le nouveau site du lycée (<http://lycee-paul-langevin.ac-reunion.fr>) est dans l'attente de vos contributions. Il s'agit de valoriser le lycée ainsi que nos élèves. Vous pouvez envoyer vos suggestions, documents ou articles à la Webmestre : [daniella.zoogones-ruppy@ac-reunion.fr](mailto:daniella.zoogones-ruppy@ac-reunion.fr)

### **PROJETS**

N'hésitez pas à contacter votre RRUPN (*nouvelle appellation du coordonnateur TICE*) pour vous accompagner dans vos projets pédagogiques utilisant le numérique : blog, classes inversées, tablettes, TNI, etc. Des formations pourront être mises en place.

### **PANNES INFORMATIQUES**

Il est important de RESPONSABILISER les élèves sur les postes informatiques : toujours les mêmes élèves sur les mêmes postes.

Il est important de signaler rapidement à M. BOYER Johan le disfonctionnement d'un poste informatique en respectant la procédure afin de planifier les interventions.

#### Procédure de signalement :

1ère option : Compléter le fichier Excel (en pièce jointe et disponible sur le site internet du lycée) et l'envoyer à l'adresse mail du service informatique : [amilangevin@gmail.com](mailto:amilangevin@gmail.com)

2ème option : imprimer le fichier ou récupérer un exemplaire en salle des professeurs et le déposer, complété , dans la boite aux lettres fixée sur la porte du service informatique.

Une réponse et une date vous sera donnée pour l'intervention.

Du nouveau matériel est en cours de déploiement, des installations sont prévues dans plusieurs salles du lycée dans les 20 jours et les autres interventions seront planifiées par la suite.

### **WIFI**

Le wifi est aussi en cours de déploiement dans le lycée : on vous communiquera la procédure de connexion dès qu'il sera opérationnel. Ainsi, des travaux en ligne avec les ordinateurs POP des élèves seront possible !

### **REPROGRAPHIE**

Rappel de la procédure pour transmettre vos documents à la reprographie via internet :

- se connecter sur le site: <https://huit.re/repro97480>
- faire Glisser/déposer vos documents ou sélectionner Choisir des fichiers
- saisir Nom/Prénom/adresse mail (*c'est pour que Patrick Huet puisse vous contacter si nécessaire*)
- cliquer sur Transférer (*Patrick reçoit aussitôt un mail de notification et il est le seul à accéder à vos documents*)
- vos photocopies seront déposées dans le casier prévu à cet effet en salle des profs

On vous souhaite à tous une bonne rentrée Numérique !

David Etheve (RRUPN)

[David.etheve1@ac-reunion.fr](mailto:David.etheve1@ac-reunion.fr)

Carole Rivière (coordinatrice informatique)

[carole-elie.riviere@ac-reunion.fr](mailto:carole-elie.riviere@ac-reunion.fr)